



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

N°576

24/07/2024



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJETS	2
APPRENTISSAGE - ALTERNANCE	3
EMPLOI	5
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.....	6
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	6
INSERTION DES JEUNES.....	8
INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP.....	9
SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS.....	10
VAE.....	12

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Analyse des métiers et de la formation : Filière transport et logistique

CASTRILLON Ana Maria, Carif-Oref Occitanie, Juillet 2024, 30 p.

Pour réaliser cette étude, le Carif-Oref Occitanie a travaillé en étroite collaboration avec la délégation régionale Occitanie de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports (AFT). Bien que le périmètre de travail pour cette étude soit plus large que le champ d'action de l'AFT, cette collaboration a été essentielle pour rapprocher les métiers et l'offre de formation.

En 2020, selon l'Insee, on dénombre plus de 145 000 actifs en emploi dans ce secteur, soit 6 % de l'ensemble des actifs en Occitanie. Cette filière est très masculine, avec 80 % des hommes, contre 50 % pour l'ensemble des métiers. La filière du transport et de la logistique, telle qu'analysée dans cette étude, comprend 41 métiers. Le domaine du transport routier regroupe 34 % de ces métiers et celui de la logistique 22 %. Pour l'ensemble du périmètre, 12 métiers ont été identifiés comme étant en tension.

Parmi les diplômes, certifications et qualifications identifiés menant aux métiers de la filière, 64 sont propres ou proches de la filière. Certains métiers sont également accessibles grâce à des habilitations et/ou des permis de conduire.

<https://www.cariforefoccitanie.fr/content/uploads/2024/07/Analyse-des-metiers-et-de-la-formation-la-filiere-du-transport-et-de-la-logistique.pdf>

Des IA « de confiance » et responsables en Occitanie

Région Occitanie, Juillet 2024

Pour structurer une filière de l'IA en Occitanie, la Région adopte un Plan de 60 millions d'euros pour la période 2024-2028, en veillant à encadrer les technologies, comme le stipule sa stratégie numérique régionale. C'est ce qu'on appelle l'IA « de confiance », à la fois acceptable, fiable, explicable, robuste et transparente. Un plan qui irrigue aussi l'ensemble de ses politiques publiques.

En Occitanie, plus de 250 entreprises du numérique, employant 3 500 salariés, proposent des produits ou services dans le domaine de l'Intelligence artificielle. Pour accélérer son développement, 55 M d'euros vont être déployés sur 5 ans afin de soutenir la recherche et la formation. 5 M d'euros seront consacrés à l'intégration de l'IA dans les services et les politiques publiques de l'Occitanie.

La Région entend accompagner 100 projets d'innovation, et doubler le nombre de création d'entreprises « deeptech » (technologies de rupture) et le nombre d'étudiants, demandeurs d'emploi et salariés formés à ces nouvelles technologies, grâce à un levier budgétaire de 9 M d'euros.

La Région entend aussi adopter l'IA dans l'énergie, la formation et l'orientation professionnelle, la lutte contre les inégalités, le tourisme...

<https://www.laregion.fr/Des-IA-de-confiance-et-responsables-en-Occitanie>

Le développement durable en Occitanie - Tableau de bord

Insee dossier Occitanie, n°19, Juillet 2024, 98 p.

Ce tableau de bord intègre des indicateurs portant sur les enjeux territoriaux spécifiques à l'Occitanie. Il est à ce titre complémentaire aux indicateurs territoriaux du développement durable proposés par l'Insee et le Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7634043>

Note de conjoncture Occitanie au 1^{er} trimestre 2024

DREETS Occitanie, Juillet 2024, 10 p.

Au 1^{er} trimestre 2024, la région Occitanie connaît une embellie sur le front de l'emploi. Le nombre d'emplois salariés progresse nettement après une période de ralentissement, entraînant une baisse du nombre de

demandeurs d'emploi. Malgré cela, le taux de chômage reste, pour l'heure, stable. La conjoncture économique moins favorable se traduit par une hausse des plans sociaux et un rebond du recours au chômage partiel. Le nombre de défaillances d'entreprises retrouve son niveau de 2015, tandis que le nombre de créations d'entreprises reste à un niveau record.

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Note-de-conjoncture-1er-trimestre-2024>

Synthèse de la Journée régionale du dialogue social en Occitanie

Aract Occitanie, Juillet 2024, 16 p.

Cette première Journée régionale du dialogue social en Occitanie organisée par l'Aract Occitanie, la DREETS Occitanie, la Région Occitanie et le CESER Occitanie avait pour objectifs de :

- valoriser les initiatives régionales en faveur du dialogue social
- proposer un espace d'échanges sur des actions significatives en région sur le champ du dialogue social
- partager des repères sur le thème « dialogue social, conditions de travail et transition écologique »
- identifier des pistes de travail en faveur du dialogue social en région et renforcer le lien entre la transition écologique, les conditions de travail et le dialogue social.

Ce sont plus de 130 pistes de travail qui ont été analysées par le comité de pilotage paritaire en charge de l'organisation de la journée.

<https://www.anact.fr/journee-regionale-du-dialogue-social-en-occitanie-la-synthese-publiee>

Enquête sur l'évolution du besoin en compétences de la filière aéronautique & spatiale en Occitanie

ORCI, Juin 2024, 109 p.

Depuis 2020, l'ORCI Occitanie mène chaque année une enquête portant sur les besoins à 12-36 mois de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie. Ces besoins sont identifiés à travers 57 compétences restituant les exigences de transformation structurelle de la filière : modernisation des facteurs de production pour faire face à la concurrence technologique internationale, maîtrise des chaînes de valeur, décarbonation de la production pour s'inscrire dans la transition environnementale, évolution de l'image de l'aéronautique et des modes de vie, préparation de l'avion bas carbone. Ce rapport de l'ORCI dévoile les résultats de la dernière enquête, et dresse un bilan des trois dernières éditions (2021, 2022, 2023).

<https://www.orci-occitanie.fr/etudes/enquete-sur-levolution-du-besoin-en-competences-de-la-filiere-aeronautique-spatiale-en-occitanie-2>

Demandeurs d'emploi indemnisés à fin mars 2024 - Occitanie

Statistiques et indicateurs, France Travail Occitanie, Juin 2024, 2 p.

Ce tableau recense, en fin de mois, le nombre d'allocataires indemnisés par France Travail en région Occitanie. Cette publication est déclinée pour chaque département.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/marche-du-travail/beneficiaires-d-une-allocation/tous/1/MA1/dernieres-publications/>

APPELS A PROJETS

Appel à consultation : ateliers socio-linguistiques pour ville de Blagnac - Ressources et territoires

Date limite de réponse le 31 juillet 2024 à 12h00

<https://ressources-territoires.com/se-former/nos-conferences/ouverture-dun-appel-a-consultation-ateliers-socio-linguistiques-pour-ville-de-blagnac>

Actions de professionnalisation pour les OFA/CFA : Appel à propositions du Carif-Oref Occitanie

La consultation porte sur la conception et l'animation de 2 formats d'actions visant à améliorer l'accompagnement des apprentis au sein des OFA/CFA : des ateliers en présentiel en Occitanie et un webinaire sur le plan national.

La date limite de dépôt des propositions est le 9 septembre 2024

<https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/actions-de-professionnalisation-pour-les-ofa-cfa-appel-a-propositions/>

Appel à Manifestation d'Intérêt O2R : repérage et remobilisation des publics éloignés de l'emploi - DREETS Occitanie

Le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités déploie une nouvelle offre de repérage et de remobilisation pour l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi. Cette offre est mise en œuvre par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), selon les besoins identifiés dans chaque territoire, à travers la publication d'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Les actions de repérage et de remobilisation proposées doivent favoriser la levée de plusieurs freins d'accès à l'emploi ou aux dispositifs d'insertion : l'illettrisme et l'illectronisme, la mobilité, ou le manque de réseaux professionnel et sociaux.

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 20 septembre 2024 à 23h59

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Appel-a-manifestation-d-interet-Offre-de-reperage-et-de-remobilisation-O2R>

Soutien à la recherche : appel à projets sur l'accès à l'autonomie des jeunes en Europe - INJEP

Deux axes, qui ne sont ni exclusifs, ni exhaustifs, sont proposés dans cet appel. L'un vise à mettre en avant les trajectoires et les expériences des jeunes, et l'autre à étudier l'autonomie des jeunes à partir des dispositifs et politiques publiques qui agissent dessus.

Cet appel à projets s'adresse aux laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales et de sciences politiques. Les projets pluridisciplinaires feront l'objet d'une attention particulière.

Le dépôt des dossiers doit s'effectuer avant le 20 septembre 2024 minuit

<https://injep.fr/analyser/soutien-a-la-recherche-appel-a-projets-sur-lacces-a-lautonomie-des-jeunes-18-30-ans-en-europe/>

Appel à projets - Pour une région Occitanie plus inclusive et solidaire – handicap, égalité femmes-hommes, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, les LGBTQIA+phobies et autres discriminations - Région Occitanie

Avec cet appel à projets, la Région souhaite agir avec ses partenaires vers encore plus d'égalité et contre les violences pour une Occitanie plus inclusive et solidaire, en soutenant les associations aux actions vertueuses productrices de changement.

Le dépôt des demandes se fera entre le 1^{er} août et le 30 septembre 2024

<https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Pour-une-region-Occitanie-plus-inclusive-et-solidaire-handicap>

APPRENTISSAGE – ALTERNANCE

Ruptures des contrats d'apprentissage : quelles évolutions depuis la réforme de 2018 ?

FAUCHON Alexandre, *Dares Analyses*, n°43, Juillet 2024, 7 p.

21 % des contrats d'apprentissage commencés en 2022 sont rompus au cours de leurs neuf premiers mois d'exécution. Ce taux est plus élevé que ceux constatés pendant la crise sanitaire (17 % et 16 % pour les contrats commencés en 2019 et 2020) et avant la crise (19 % en 2017 et 2018).

L'augmentation est plus marquée dans les formations du supérieur (18 % en 2022, soit 8 points de plus qu'en 2017) que dans le secondaire (26 % en 2022, soit 2 points de plus qu'en 2017). En cinq ans, les taux de rupture à neuf mois doublent pratiquement chez les employeurs de 250 salariés ou plus, alors qu'ils progressent peu chez les employeurs de moins de 50 salariés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/ruptures-des-contrats-dapprentissage-quelles-evolutions-depuis-la-reforme-de-2018>

Référentiel unique avec l'ensemble des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage – Suite décret du 15 juillet 2024

France compétences, Juillet 2024

A la suite de la publication du décret n°2024-695 du 5 juillet 2024, France compétences publie une nouvelle version du référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) des contrats d'apprentissage, intégrant les niveaux de prise en charge issus des procédures complémentaires et de révision des NPEC mises en œuvre en 2024 et qui s'appliquent à compter du 15 juillet 2024.

<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>

L'apprentissage au 31 décembre 2023

Note d'information de la DEPP, n°28, Juillet 2024, 4 p.

Au 31 décembre 2023, les centres de formation d'apprentis accueillent 1 021 500 apprentis, soit une augmentation de 7,1 % par rapport à 2022, après trois années de hausse historique, entre 14 % et 30 %. Au total, 8,6 % des 16-29 ans sont en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 2,2 % après 6,5 % l'an dernier) et la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est encore à un niveau élevé (+ 10,3 % après 20,1 % en 2022).

<https://www.education.gouv.fr/l-apprentissage-au-31-decembre-2023-414743>

« Erasmus de l'apprentissage » : modalités d'entrée en vigueur de la loi visant à faciliter la mobilité internationale des alternants

Portail de l'Alternance, Juillet 2024

Différentes simplifications au dispositif de mobilité internationale des alternants ont été apportées par la loi du 27 décembre 2023 visant à faciliter la mobilité internationale des alternants, pour un « Erasmus de l'apprentissage ». Ce questions-réponses présente les modalités déjà entrées en vigueur et celles qui doivent être précisées par la réglementation pour devenir effectives.

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/actualites/erasmus-de-lapprentissage-modalites-dentree-en-vigueur-de-la-loi-visant-faciliter-la>

Apprentissage et assurance chômage : éléments de suivi

UNEDIC, Juillet 2024, 8 p.

Face à l'essor important de l'apprentissage ces dernières années, l'Unédic propose un suivi de ses conséquences pour le régime d'assurance chômage.

Depuis 2018, environ 1 apprenti sur 5 est entré à l'Assurance chômage. Le nombre d'apprentis a très fortement augmenté par suite des réformes successives de l'apprentissage, le nombre de sortants d'apprentissage ouvrant un droit à l'Assurance chômage a lui aussi considérablement augmenté.

En 2023, 165 000 sortants d'apprentissage ont ouvert un droit à l'Assurance chômage (108 000 d'entre eux ont terminé leur contrat d'apprentissage).

<https://www.unedic.org/publications/apprentissage-et-assurance-chomage-elements-de-suivi>

Travailler avec les IA génératives : centaures ou cyborgs ?

CANIVENC Suzy, CAHIER Marie-Laure, Chaire FIT2, Juillet 2024, 20 p.

Depuis le lancement de ChatGPT fin 2022, les agents conversationnels fondés sur l'IA générative ont été expérimentés assez largement, notamment par les jeunes, les cadres supérieurs et les plus diplômés. Les débats qui entourent cette innovation se déplacent ainsi de la question de ses effets sur l'emploi vers celle de ses effets sur les travailleurs de la connaissance.

Il ne s'agit plus tant de savoir si nous allons travailler avec les IA génératives, mais comment. Avec quel type d'interactions homme-machine ? Pour quels usages, quels bénéfices et avec quels risques ? Plusieurs recherches expérimentales donnent d'ores et déjà des indices sur la manière de mettre en œuvre ces outils à bon escient et en pleine conscience.

<https://www.chairefit2.org/publications/travailler-avec-les-ia-generatives-centaures-ou-cyborgs/>

Travail des seniors, deux ressources pour enrichir les pratiques

ANACT, Juillet 2024, 35 p.

L'Anact publie deux supports d'information qui donnent à voir un ensemble de leviers à mobiliser en matière de RH, management, prévention et dialogue dans l'entreprise pour faciliter le maintien en emploi des salariés seniors et prévenir l'usure professionnelle.

<https://www.anact.fr/travail-seniors>

Quel rapport des jeunes au travail ? Podcast APEC

Cet épisode interroge le rapport au travail de la Gen Z, au-delà des idées reçues. Qui sont les actifs de moins de 30 ans ? Quel est leur rapport au travail ? L'autonomie et la quête de sens sont-elles des marqueurs de cette génération ?

<https://corporate.apec.fr/home/actus-medias/toutes-nos-actualites/rapport-des-jeunes-au-travail-le-podcast-mode-d-emploi-revient-avec-un-nouvel-episode.html>

Baisse des crédits de la mission "Travail et emploi"

FABIAN Delphine, Centre Inffo, Juillet 2024

3 décrets du 5 juillet 2024 actent une baisse des crédits de la mission budgétaire "Travail et emploi".

[Décret n° 2024-685 du 5 juillet 2024 portant annulation de crédits](#)

[Décret n° 2024-686 du 5 juillet 2024 portant virement de crédits](#)

[Décret n° 2024-687 du 5 juillet 2024 portant transferts de crédits](#)

<https://www.centre-inffo.fr/site-droit-formation/actualites-droit/baisse-des-credits-de-la-mission-travail-et-emploi>

Cahier des charges recensant les besoins des membres du réseau pour l'emploi pour assurer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information - Arrêté du 3 juillet 2024

Légifrance, Juillet 2024

Ce cahier des charges a été adopté par le Comité national pour l'emploi le 19 juin 2024. Cet arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049989961>

Intelligence Artificielle et Emploi : comment faire de l'IA une opportunité pour la France

Fondation Concorde, Juin 2024, 82 p.

Etude de la Fondation Concorde en collaboration avec Implement Consulting Group.

64 % des emplois en France sont estimés comme pouvant gagner en productivité grâce à la GenAI. 44 % des travailleurs français jugent que la GenAI aura un impact positif sur leur travail.

<https://www.fondationconcorde.com/etudes/intelligence-artificielle-emploi-comment-faire-de-lia-une-opportunite-pour-la-france/>

Les embauches augmentent au 1^{er} trimestre 2024

BENDOUNAN Adel, Dares Indicateurs, n°41, Juillet 2024, 4 p.

En France métropolitaine, 6 427 600 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs) au 1^{er} trimestre 2024, soit 0,5 % de plus qu'au trimestre précédent (après +0,1 % au 4^e trimestre 2023).

Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) accélère (+1,2 %, après +0,5 %). Le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) recule de nouveau (-2,7 %, après -1,8 %).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-embauches-augmentent-au-1er-trimestre-2024>

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale

CNLE, Juin 2024, 319 p.

Ce rapport a été réalisé en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le soutien du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Il s'ouvre sur l'état des inégalités socio-environnementales, puis interroge la capacité d'adaptation des populations les plus modestes, avant de formuler des recommandations pour mieux accorder la transition écologique avec les objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

<https://solidarites.gouv.fr/publication-du-rapport-faire-de-la-transition-ecologique-un-levier-de-linclusion-sociale?source=881a1945-f6d0-45f7-af6c-05d84fa672a0>

La France bénévole en 2024

Recherches et solidarités, Juin 2024, 71 p.

Quels sont les profils de ces bénévoles ? Pour quelles raisons s'engagent-ils ? Quels sont les savoirs et savoir-faire acquis ? Quelles sont leurs attentes de formation ?

<https://www.avise.org/ressources/la-france-benevole-en-2024>

Les inégalités sociales de compétences depuis 35 ans

DEPP, Juin 2024, 138 p.

Ce "Document de travail" présente de manière détaillée les concepts et les outils utilisés pour étudier les inégalités sociales de compétences. Plusieurs annexes approfondissent encore ces analyses, en précisant les propriétés des indicateurs utilisés.

Il présente les différents résultats sur les inégalités sociales de compétences, que l'on peut trouver dans les données et publications de la DEPP, depuis la fin des années 1980.

<https://www.education.gouv.fr/les-inegalites-sociales-de-competences-depuis-35-ans-414496>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux - Juillet 2024

France compétences, Juillet 2024, 9 p.

Suite aux avis conformes de la Commission de la certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement, avis produits lors de la séance du 19 juillet, le Directeur général de France compétences a procédé à des décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/decisions-denregistrement-aux-repertoires-nationaux-juillet-2024/>

La formation professionnelle financée par le CPF en 2023 : quels sont les prix de formation ?

BOUSQUET Gladys, FREMONT Mathilde, Questions Politiques Sociales, n°26, Juillet 2024, 4 p.

Ce numéro met en avant les prix moyens et durées moyennes des principales formations proposées sur la plateforme Mon compte formation (MCF) au regard de celles souscrites par les salariés, les travailleurs indépendants et les demandeurs d'emploi.

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-breves-ndeg26>

Le compte personnel de formation en 2023. Baisse des entrées en formation suite à plusieurs mesures de régulation

BISMUTH Johanna, Dares résultats, n°40, Juillet 2024, 4 p.

En 2023, 1 335 900 formations sont suivies dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), en baisse de 28 % par rapport à 2022. Ce recul est dû à la mise en place de mesures de régulation et de sécurisation, en particulier France Connect+ fin 2022. Le repli est plus marqué chez les utilisateurs ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat. Ces derniers restent plus nombreux que dans la population active, mais leur part diminue en 2023.

Le domaine des transports, dont les formations au permis de conduire de catégorie B connaît une baisse limitée (-4 %), reste le premier domaine de formation, avec un tiers des formations réalisées en 2023. Les formations à la création d'entreprise, en bureautique et en langues sont en très forte baisse. Un dixième des formations CPF sont financées en partie par la personne formée, ses droits ne suffisant pas à couvrir le coût de la formation.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2023>

L'offre de certification et ses évolutions à l'aune des CPC interministérielles

Céreq Etudes, n°55, Juillet 2024, 63 p.

La dernière réforme du système de certification émanant de la loi de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a modifié la composition et le fonctionnement des commissions professionnelles consultatives (CPC), instances nationales de concertation entre pouvoirs publics et représentants des milieux socio-économiques (employeurs et salariés) sur les certifications professionnelles publiques délivrées par les ministères. Ces instances, au nombre de onze désormais, sont devenues à cette occasion interministérielles, et couvrent l'ensemble des champs professionnels. Elles formulent des avis conformes concernant la création, la révision ou la suppression des diplômes et titres professionnels et leurs référentiels (d'activités, de compétences et d'évaluation) relevant de leur domaine de compétences. Les enjeux de cette réforme sont multiples et de nature variée. Nous pouvons en retenir certains : une volonté de mieux réguler l'offre publique et de mieux impliquer les partenaires sociaux dans la construction des diplômes et titres professionnels ; d'établir des correspondances entre blocs de compétences des certifications visant un même métier pour favoriser l'établissement de passerelles entre certifications et instaurer ainsi des parcours de formation et de qualification ; pour finir, de renouveler les certifications tous les cinq ans afin de mieux prendre en considération les évolutions des métiers.

<https://www.cereq.fr/certification-cpc-interministerielles>

INSERTION DES JEUNES

Insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études en 2021. 71 % sont en emploi salarié dans le secteur privé en juillet 2023

Dares résultats, n°42, Juillet 2024, 4 p.

Parmi les apprentis de niveau CAP à BTS sortant d'études en 2021, 71 % occupent un emploi salarié dans le secteur privé deux ans plus tard, en juillet 2023. Cette part est très légèrement inférieure à celle de la génération sortie d'études un an auparavant (72 %).

Parmi les apprentis en emploi salarié privé, sept sur dix sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

Si, deux ans après la sortie d'études, un niveau de formation élevé et l'obtention de la certification préparée continuent à favoriser l'insertion professionnelle, cet avantage est moins important que 6 mois après. Le taux d'emploi salarié dans le secteur privé reste plus élevé à l'issue d'une formation dans le domaine de la production (74 %) que dans celui des services (66 %).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/insertion-professionnelle-des-apprentis-de-niveau-cap-bts-en-2021>

Insertion professionnelle des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études en 2021 - 55 % sont en emploi salarié dans le secteur privé en juillet 2023

Note d'information de la DEPP, n°30, Juillet 2024, 4 p.

En juillet 2023, soit deux ans après leur sortie d'études en 2021, 55 % des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié dans le secteur privé. Ce niveau est en légère baisse par rapport à la génération précédente. Les contrats à durée indéterminée (CDI) représentent 51 % des emplois occupés contre 48 % pour les sortants d'études en 2020. L'insertion entre 6 mois et 24 mois des sortants après leur fin d'études en 2021 augmente de 14 points, soit une progression équivalente à la génération 2019, mais en dessous de la génération 2020 (+ 21 points) qui a bénéficié d'un rattrapage à la suite de la crise sanitaire. Les lycéens professionnels ayant arrêté leurs études à la fin de l'année scolaire 2020-2021 sont 11 % à les reprendre à la rentrée 2022-2023, soit un an plus tard.

<https://www.education.gouv.fr/insertion-professionnelle-des-lyceens-professionnels-de-niveau-cap-bts-deux-ans-apres-leur-sortie-d-414751>

Mesurer la mobilité internationale des jeunes - Note méthodologique

INJEP, Juin 2024, 44 p.

Dès la première édition en 2016, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse – réalisé en ligne auprès d'environ 4 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans – a intégré un indicateur mesurant la mobilité internationale des jeunes au cours des cinq dernières années (hors vacances et pour une période de plus de 15 jours consécutifs). Toutefois, le taux de mobilité internationale estimé à partir du baromètre s'est avéré bien supérieur à celui de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC – conduite en face à face sur la même période et auprès d'environ 400 jeunes.

Cette note méthodologique tente ainsi d'apporter des éléments de réponses à ce questionnement en faisant le point sur la mesure de la mobilité internationale des jeunes : en confrontant et comparant tout d'abord les indicateurs du baromètre à ceux issus d'autres sources d'enquête disponibles ; en passant ensuite en revue les risques d'erreur et impacts des différents choix méthodologiques sur l'indicateur obtenu au travers du baromètre ; et en réalisant enfin une enquête ad hoc en ligne – auprès de 1 024 jeunes âgés de 15 à 30 ans – pour tester les éventuelles erreurs de mesure liées à la formulation des questions.

Quelques pistes pour améliorer la mesure de la mobilité internationale des jeunes sont proposées dans cette note.

<https://injep.fr/publication/mesurer-la-mobilite-internationale-des-jeunes/>

Les chiffres clés de la jeunesse 2024

INJEP, Juillet 2024, 68 p.

Ce document propose de mieux connaître les spécificités des 15-29 ans en mobilisant les dernières données disponibles dans des domaines aussi variés que la démographie, l'éducation, l'emploi, l'engagement citoyen, les loisirs, le sport, la culture, les violences, la justice, ou encore la santé.

<https://injep.fr/publication/les-chiffres-cles-de-la-jeunesse-2024/>

87,6 % des jeunes de l'enseignement agricole diplômés en 2024

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Juillet 2024

Pour cette session de juin 2024, 53 200 élèves et apprentis se sont présentés aux examens de baccalauréats professionnels et technologiques, de brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) et de certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) relevant de l'enseignement agricole.

Avec un taux de réussite global de 87,57 % ce sont 46 589 jeunes qui sont aujourd'hui diplômés de l'enseignement agricole. Les résultats détaillés concernant les diplômes dont le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire assure la certification sont les suivants :

CAP agricole : taux de réussite de 95,28 % (8 418 diplômés pour 8 835 candidats présents)

Baccalauréat technologique : taux de réussite de 97,3 % (5 049 diplômés pour 5 189 candidats présents)

Baccalauréat professionnel : taux de réussite de 88,44 % (22 449 diplômés pour 25 384 candidats présents)

Brevet de technicien supérieur agricole : taux de réussite de 77,39 % (10 673 diplômés pour 13 792 candidats présents)

<https://agriculture.gouv.fr/876-des-jeunes-de-l-enseignement-agricole-diplomes-en-2024>

INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Tableau de bord national - Emploi et chômage des personnes handicapées en 2023

AGEFIPH, Juillet 2024, 11 p.

L'emploi des personnes handicapées progresse : avec près de 3,1 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap, la population des personnes en situation de handicap progresse de 5 % en 2023. Elle représente 7,5 % de l'ensemble de la population d'âge actif, contre 7,1 % un an auparavant.

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/parution-du-tableau-de-bord-2023-emploi-chomage-des-personnes-handicapees>

THalent Digital de l'Agefiph : ouvrir les métiers du numérique

AGEFIPH, Juillet 2024

THalent Digital est la dynamique proposée par l'Agefiph pour que les personnes handicapées accèdent aux métiers du numérique. Elle prend la forme d'expérimentations et d'actions soutenues depuis quelques années tels, les parcours de Simplon, Déclics numériques de l'association Diversidays, le mouvement THalent Digital J'agis, le diagnostic numérique handicap réalisé par CGI, et d'autres actions qui se déploient au niveau national comme dans les territoires.

Avec le développement des technologies numériques dans les domaines de l'informatique, la téléphonie mobile, le web, l'intelligence artificielle, et dans notre quotidien, les professions du numérique explosent depuis une dizaine d'années.

Dans le contexte de transition numérique et de fort développement des métiers du numérique, ce secteur représente autant d'opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap.

<https://www.agefiph.fr/articles/article/thalent-digital-de-lagefiph-ouvrir-les-metiers-du-numerique>

L'insertion professionnelle des fonctionnaires territoriaux en situation de handicap en 5 chiffres-clés

courrierdesmaires.fr, Juillet 2024

- 6,89 % de taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique territoriale, une proportion supérieure à celle de la fonction publique hospitalière (5,64 %) et surtout par rapport à l'Etat : 4,64 %.

- 118 189 agents sont bénéficiaires du statut d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (Boeth) en 2023 dans la FPT, contre 94 875 dans la Fonction publique d'Etat (FPE) et 56 722 dans l'hospitalière (FPH)

- Aide à l'adaptation du poste de travail d'une personne en situation de handicap (40 %), prothèses auditives (21 %) et indemnités d'apprentissage (8 %) sont les trois aides les plus demandées en 2023 sur la plateforme du FIPHFP

- 19,85 millions d'euros versés dans le cadre des conventions passées entre employeurs publics et FIPHFP ont bénéficié à la fonction publique territoriale, contre 5,06 millions à l'hospitalière et 16,27 millions à la FPE. Le montant total a augmenté de 11 % par rapport à 2022

- 1,49 million d'euros a été versé dans le cadre des pactes territoriaux.

<https://www.courrierdesmaires.fr/article/l-insertion-professionnelle-des-fonctionnaires-territoriaux-en-situation-de-handicap-en-5-chiffres-cles.58085>

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

Stratégie emplois et compétences pour la planification écologique - Version actualisée

Secrétariat général pour la transition écologique, Juillet 2024, 65 p.

Cette publication décrit les enjeux majeurs pour la planification écologique : anticiper les besoins en emplois et les compétences sera la clé pour réussir la planification écologique, elle montre une vision quantitative des besoins en emplois d'ici 2030 et des gisements associés. Quelles sont les tensions attendues par métiers ? La planification écologique pourrait concerner près de 8 millions d'emplois et être créatrice nette de 200 000 à 550 000 emplois d'ici à 2030 dans "les secteurs à enjeux" (bâtiment, industrie, énergie...).

Le SGPE pose les jalons d'une planification écologique réussie dans cette publication actualisée en juillet 2024.

<https://www.info.gouv.fr/upload/media/content/0001/10/df0f4182ce4d0e71f75a915e68ed32f233c82b35.pdf>

Baromètre prospectif 2024 de l'évolution des métiers et des compétences de l'assurance

Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance, Juin 2024, 20 p.

Ce baromètre prospectif évalue une croissance nette des effectifs de +1,6 % entre 2022 et 2023, en partie portée par les recrutements d'alternants. Avec des effectifs consolidés à 157 100 personnes au 31 décembre dernier, ce sont 2 400 collaborateurs supplémentaires qui ont rejoint les entreprises du secteur, soit une croissance nette de +1,6 %. Le recrutement d'alternants dans le secteur de l'assurance a progressé de 4,3 % entre 2022 et 2023. Il met également en lumière les enjeux soulevés par l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les professions de l'assurance.

<https://www.metiers-assurance.org/barometre-prospectif-2022-2-2/>

L'activité de transport augmente au premier trimestre 2024 - Note de conjoncture

Stat Info, Juin 2024, 13 p.

Au premier trimestre 2024, l'emploi salarié hors intérim du secteur des transports et de l'entreposage est de nouveau en hausse (+ 0,2 %, après + 0,2 % au quatrième trimestre 2023). L'emploi intérimaire mobilisé par le secteur rebondit (+ 2,8 %). L'effectif total du secteur s'établit à 1 563 900 salariés.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lactivite-de-transport-augmente-au-premier-trimestre-2024-note-de-conjoncture>

Chiffres clés et évolution de l'emploi dans la banque en 2023

Fédération bancaire française, Juillet 2024, 21 p.

Le secteur bancaire français est un employeur majeur avec 1,7 % de l'emploi salarié privé : près de 375 000 salariés et 20 000 alternants à fin 2023.

Avec près de 57 % de femmes, la banque est un secteur qui promeut la parité : la part des femmes dans les recrutements est de 50,8 %, dont une sur deux est embauchée au statut cadre, 50 % des cadres sont des femmes (+5,4 points depuis 2012), elles représentent 59,9 % des promotions.

Les métiers de la relation client représentent près de 54 % des recrutements CDI. Ces emplois sont ancrés partout en France, la proximité territoriale étant une marque de fabrique des banques françaises, et un enjeu majeur de leur modèle relationnel. Ils sont devant ceux de l'informatique (13,8 %), de la conformité et des risques (8,6 %) et du back office (4, 5%).

<https://www.fbf.fr/fr/communiquede-presse/une-augmentation-des-effectifs-dans-la-banque-en-2023-et-plus-de-44-000-recrutements/>

Chiffres clés 2024 du e-commerce

FEVAD, Juillet 2024, 16 p.

Des acteurs toujours plus nombreux et qui créent des emplois : En 2023, 152 000 sites marchands ont été recensés. Ils représentent 213 000 emplois. Parmi les sites interrogés, 38 % ont augmenté leurs effectifs cette année. Le e-commerce français s'exporte bien : 65 % des e-commerçants français vendent à l'international soit 3 points de plus qu'en 2022 et ils sont 69 % à anticiper une augmentation de la part de leurs ventes à l'international.

La France est le deuxième plus grand marché e-commerce (produits et services) d'Europe (159,9 milliards d'euros) devancée par le Royaume-Uni (480 milliards d'euros) et suivie par l'Allemagne (93,6 milliards d'euros).

<https://www.fevad.com/edition-2024-des-chiffres-cles-du-e-commerce-la-fevad-publie-son-rapport-annuel-sur-letat-du-marche/>

L'emploi dans la fonction publique en 2022

AUBINEAU Yann, TOUZE Sarah, Insee Première, n°2003, Juillet 2024, 4 p.

Fin 2022, 5,7 millions d'agents travaillent dans la fonction publique, soit 16 600 de plus que l'année précédente. L'emploi augmente dans la fonction publique de l'État (+0,6 %), alors qu'il est quasi stable dans la fonction publique hospitalière (+0,1 %) et la fonction publique territoriale (+0 %). Hors contrats aidés, les effectifs augmentent plus fortement (+0,5 %).

Le nombre de fonctionnaires y compris militaires, soit deux tiers des effectifs des agents publics, baisse de 0,3 % en 2022, tandis que le nombre de contractuels augmente de 2,6 %, dans la tendance des années précédentes. La part des agents de catégorie A est désormais proche de celle des agents de catégorie C (près de quatre agents sur dix).

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8214842>

Chiffres clés : paysagistes concepteurs et assimilés

FranceAgriMer, Juin 2024, 6 p.

Réalisée par le cabinet Xerfi Spécific et cofinancée par FranceAgriMer et VALHOR, cette étude vise à faire un état des lieux de la profession en 2023 à travers le parcours et la situation professionnelle des diplômés, ainsi que le bilan économique des agences de paysagistes concepteurs et assimilés :

- Sur les 4 550 diplômés de la profession, 87 % sont concernés par une activité de conception en paysage en 2023 (soit 3 950 diplômés).

- 98 % des diplômés exercent leur activité en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement, etc. (et 2 % dans une entreprise de travaux).
- 1 600 sont salariés et exercent leur activité à 61 % dans le secteur privé et à 39 % dans le public, parapublic et associée (les communes et communautés de communes ou urbaines restant le premier employeur dans le secteur public).
- Au 31 décembre 2023, les agences privées de concepteurs paysagistes et assimilés dénombrent 3 850 emplois et 1 800 associés

<https://www.franceagrimer.fr/fam/filiere-horticulture>

VAE

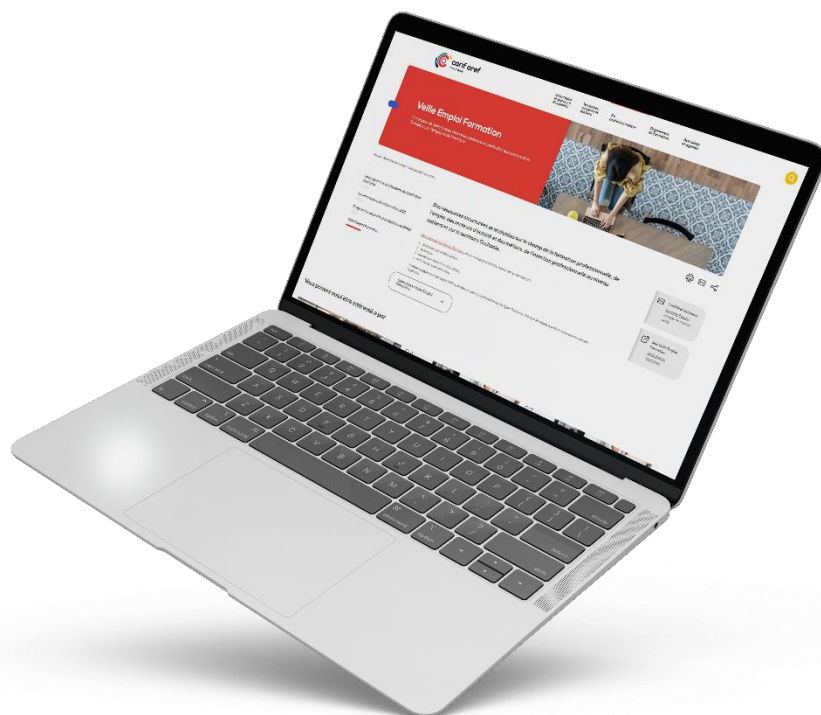
La validation des acquis de l'expérience : 251 000 diplômes délivrés en vingt ans

Note d'information de la DEPP, n°27, Juillet 2024, 4 p.

L'année 2022 marque les vingt ans du lancement de la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui aura permis la délivrance de 251 000 diplômes. Ce dispositif a rapidement marqué le pas et est aujourd'hui en déclin. En 2022, les candidatures examinées sont en baisse de 12 % et les validations totales de 11 % par rapport à 2021. À l'aube de l'application d'une nouvelle réforme pour en lever les freins et en élargir l'accès, votée dans le cadre de la loi de décembre 2022 en vue du plein emploi, le recul des recevabilités est plus marqué encore en début de parcours (- 20 %). Les candidatures à la VAE sont très majoritairement portées par des femmes et des actifs en emploi. Elles restent concentrées sur un même cœur de diplômes du secteur des services.

<https://www.education.gouv.fr/la-validation-des-acquis-de-l-experience-251-000-diplomes-delivres-en-vingt-ans-414718>

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie